

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

COPIE
DE L'ORIGINE
10 JUIN 2019
DIREC
GÉNÉRAL

Délibération n° 2019-23 du Comité syndical du 28 juin 2019

APPROBATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019
DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL AVEC LA REGION OCCITANIE

L'an deux mil dix-neuf le vendredi vingt huit juin à neuf heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 17 juin 2019.

Etaient présents ou représentés :	Olivier BERNARDI, Claude CARCELLER, Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Jean-Claude LACROIX, Jean-Noël MALAN, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Jean TRINQUIER, Claude VALERO (représenté par Berthe BARRE), Daniel JAUDON, Georges PIERRUGUES, Philippe SALASC, Michel SAINT-PIERRE, Jean-François SOTO, Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Francis BARDEAU, Christian BILHAC, Olivier Brun, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Yolande PRULHIERE, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Frédéric ROIG, Valérie ROUYEYROL, Irène TOLLERET
Invités : 30, Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 16 et 2 pouvoirs	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Régional Occitanie n°2017/AP-JUIN/09 du 30 juin 2017 approuvant les principes des nouvelles politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021,

Vu la délibération du Conseil Régional Occitanie n°2017/AP-NOV/11 du 3 novembre 2017 sur la mise en place du dispositif régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux,

Vu l'avis de la Commission n° 11, Commission Aménagement du territoire, TIC et politiques contractuelles du 23 novembre 2018 et la délibération du 10 décembre 2018 du Conseil régional d'Occitanie approuvant le contrat territorial 2018-2021 avec le Cœur d'Hérault,

Vu la Délibération n°2018-45 du Comité syndical du vendredi 30 novembre 2018 approuvant le Contrat territorial 2018-2021 avec la région Occitanie,

Considérant l'avis favorable du Bureau réuni le 14 juin 2019;

Considérant le rôle pilote de la Région Occitanie en matière d'aménagement équilibré du territoire et compte tenu des débats en cours pour l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) intitulé « Occitanie 2040 »,

Considérant la décision de la Région visant à porter une politique de développement et de valorisation des Bourgs Centres Occitanie pour la période 2017-2021,

Considérant la volonté de la Région de se reposer sur les territoires de projet pour engager des partenariats durables dans la continuité des Contrats de ruralité,

Lors de son Assemblée Plénière du 30 Juin 2017, la Région a décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021.

Les contrats régionaux dénommés contrats territoriaux Occitanie/Pyrénées-Méditerranée sont notamment marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire qui en est le fondement et les orientations et priorités régionales.

Vu le Contrat territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée 2018-2021 signer entre le territoire du Cœur d'Hérault et la Région Occitanie comprenant l'appui à l'ingénierie territoriale nécessaire à la mise en œuvre de ce contrat,

Considérant le travail de concertation technique et administratif réalisé conjointement entre les services de la région et ceux du Sydel pour préparer le Programme opérationnel 2019, sachant que la Région propose une programmation par semestre.

Il est proposé à l'assemblée :

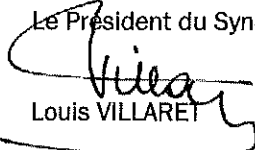
- ✓ De Valider le Programme Opérationnel ci-annexé correspondant au premier semestre 2019 pour le contrat territorial du Cœur d'Hérault
- ✓ D'Autoriser le Président à de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 1^{er} Juillet 2019

Le Président certifie sous sa responsabilité

La présente délibération exécutoire le 1^{er} Juillet 2019

Publiée le 1^{er} Juillet 2019
Transmise le 1^{er} Juillet 2019

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET

CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE/PYRENES-MEDITERRANEE AVEC LE PAYS "COEUR D'HERAULT" - Programmation 2019

Les plans de financement indiqués sont prévisionnels, ils ne défontentent d'aucune instruction technique des dossiers par les services/maires et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Départemental et des Comités de Programmation des crédits d'Etat et d'

Opérations	Lieu	Aides d'ouvrages	Coût TTC	Coût HT	Total des aides publiques		Europe		Etat		Région		Conseil Départemental		Autres		Autofinancement	
					€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%		
Enjeu 1 : Veiller à préserver l'équilibre entre attractivité et capacité d'accueil																		
Mesure 1: Favoriser l'accès à la prévention, aux droits et aux soins de la population / Lutter contre les inégalités et favoriser le lien social																		
Renovation des vestiaires du complexe sportif Bourg Centres d'Occitanie	Albi		252 000 €	210 000 €	87 058 €	41%	- €	0%	- €	0%	30 000 €	14%	23 088 €	11%	- €	0%	156 942 €	75%
Renovation des courts de tennis Bourg Centres d'Occitanie	Albi		/	119 700 €	41 895 €	35%	- €	0%	- €	0%	17 955 €	15%	23 340 €	20%	- €	0%	77 805 €	65%
Renovation du complexe sportif André Beaumont	Lodève		/	433 408 €	268 171 €	62%	- €	0%	108 350 €	25%	51 467 €	12%	108 952 €	25%	- €	0%	165 237 €	38%
Aménagement de l'espace public et mise en valeur de l'aire Dôme des Centres Bourg Centres d'Occitanie	Paulhan		340 778 €	117 316 €	39 812 €	34%	- €	0%	- €	0%	23 423 €	20%	70 389 €	60%	- €	0%	23 503 €	20%
Création d'un espace associatif	Paulhan		/	386 728 €	373 377 €	71%	- €	0%	115 586 €	30%	100 000 €	26%	57 792 €	15%	- €	0%	111 903 €	29%
Aménagement d'une Pump-Track Bourg Centres d'Occitanie	Site du complexe sportif Bois d'Andrieu		60 000 €	50 000 €	20 000 €	40%	- €	0%	- €	0%	7 500 €	15%	10 000 €	20%	2 500 €	5%	30 000 €	60%
Mesure 3: Développer et améliorer l'accès à l'offre culturelle, patrimoniale, sportive et de loisirs à l'échelle du Cœur d'Herault																		
Médiathèque Confluence en ODV Bourg Centres d'Occitanie	Lodève		/	5 974 208 €	4 672 257 €	78%	260 000 €	4%	2 468 171 €	41%	1 107 981 €	19%	718 105 €	12%	120 000 €	2%	1 305 949 €	22%
Aménagement des abords du château	Tressan		/	99 928 €	24 881 €	25%	- €	0%	- €	0%	24 881 €	25%	- €	0%	- €	0%	76 645 €	75%
Travaux de rénovation cour de la mairie	Pulchery		/	9 424 €	4 656 €	49%	- €	0%	- €	0%	2 300 €	24%	- €	0%	2 356 €	25%	4 768 €	51%
Travaux d'isolation de la maternelle Premieret	Lodève		/	228 797 €	142 000 €	62%	- €	0%	- €	0%	50 000 €	22%	80 000 €	35%	12 000 €	5%	86 797 €	37%
Aménagement d'un abri-camion-pignon Tranche 2	Fontès		/	166 069 €	109 907 €	66%	- €	0%	- €	0%	30 307 €	18%	19 700 €	12%	60 000 €	36%	56 102 €	34%
Groupe scolaire Tranche 1	Fontès		1 321 874 €	1 101 582 €	832 035 €	75%	- €	0%	408 311 €	37%	13 000 €	1%	128 000 €	12%	86 715 €	8%	469 538 €	43%
Mise en accessibilité des bâtiments publics	Paulhan		/	185 848 €	139 385 €	75%	- €	0%	92 924 €	50%	46 461 €	25%	- €	0%	- €	0%	46 461 €	25%
Mise en accessibilité de la mairie et de l'église	Lieuven Cabrières		/	44 702 €	35 330 €	80%	- €	0%	9 387 €	21%	11 700 €	26%	9 387 €	21%	5 558 €	12%	9 172 €	21%
Mise des sports de l'été / Lycée de Gignac Bourg Centres d'Occitanie	Gignac		5 333 333 €	4 250 000 €	3 200 000 €	75%	- €	0%	422 000 €	10%	1 500 000 €	35%	1 275 000 €	30%	- €	0%	1 050 000 €	25%
Mise aux normes des vestiaires du stade synthétique	Gignac		285 600 €	238 000 €	135 828 €	57%	- €	0%	- €	0%	32 628 €	14%	83 300 €	35%	20 000 €	8%	102 072 €	43%
Enjeu 2 : Affirmer, accompagner les politiques en réseau au bénéfice de l'ensemble du territoire et construire les relations avec les territoires voisins																		
Mesure 5: Renforcer l'attractivité des bourgs-centres par une politique coordonnée à l'échelle du Pays Cœur d'Herault																		
Espace Bourg Centres d'Occitanie	Aspiran		/	34 311 €	10 200 €	30%	- €	0%	- €	0%	10 200 €	30%	- €	0%	- €	0%	24 011 €	70%
Aménagement de la place de la mairie	Lieuven Cabrières		/	87 781 €	66 103,00 €	75%	- €	0%	18 634 €	21%	11 500 €	13%	18 634 €	21%	17 558 €	20%	21 679 €	25%
Enjeu 3 : Améliorer les conditions propres à l'expression du potentiel économique local																		
Enjeu 4 : Engager le Cœur d'Herault dans une démarche exemplaire de transition énergétique et écologique																		
Mesure 16: Promouvoir les projets urbains et villageois complets et de nouvelles formes architecturales et urbaines																		
Aménagement entrée de ville Bourg Centres d'Occitanie	Clermont l'Herault		/	91 610 €	64 127 €	70%	- €	0%	36 644 €	40%	27 483 €	30%	- €	0%	- €	0%	27 483 €	30%
Mesure 17 : Mettre en œuvre le Schéma territorial de mobilité																		
Configurer l'esplanade de la gare en FEM Bourg Centres d'Occitanie	Clermont l'Herault		/	360 000 €	278 238 €	77%	- €	0%	121 238 €	34%	103 510 €	29%	54 000 €	15%	- €	0%	81 262 €	23%
Aménagement voie verte Bourg Centres d'Occitanie	Paulhan		300 741 €	256 617 €	177 827 €	71%	- €	0%	- €	0%	50 134 €	20%	50 019 €	21%	75 353 €	30%	73 290 €	29%
Ingénierie territoriale																		
Assistance technique Leader, conseil, bourgs-centres, GSO et innovation/expérimentation	Pays Cœur d'Herault		/	174 821,00 €	a l'instruction	/	- €	0%	- €	0%	53 425 €	31%	11 687,00 €	7%	- €	0%	16 200,00 €	9%
TOTAL MAQUETTE			7 694 326 €	34 615 424 €	10 477 471 €	72%	353 496 €	2%	3 798 036 €	26%	3 225 412 €	22%	2 743 342 €	19%	4 013 368 €	3%	4 012 893 €	27%

